



World Scout **Bureau** Mondial du Scoutisme

P.O. Box 241
CH-1211 Geneva 4
Switzerland

Rue du Pré-Jérôme 5
CH-1205 Geneva
Switzerland

Tel: (+41 22) 705 10 10
Fax: (+41 22) 705 10 20

worldbureau@world.scout.org

CIRCULAIRE N° 16/2003

Aux : Commissaires internationaux

Juillet 2003

Comptes et bilan au 30 septembre 2002

Chers Collègues,

1. J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint, le rapport de nos vérificateurs pour les comptes et bilan du Bureau Mondial du Scoutisme pour l'année se terminant au 30 septembre 2002, comptes qui ont été approuvés par le Comité Mondial du Scoutisme lors de sa réunion des 12-13 avril 2003 à Kandersteg, Suisse.

Je suis heureux de vous informer, ainsi que vous le lirez à la page 6 de ce rapport, que le **Siège de Genève** a terminé son année fiscale au 30 septembre 2002 avec un **surplus de CHF 11,344**, continuant ainsi la pratique de présenter des comptes équilibrés chaque année.

Les Bureaux Régionaux d'Asie-Pacifique et d'Eurasie ont terminé leur année fiscale avec un léger déficit dû, respectivement, à des frais de transition entre les deux Directeurs Régionaux plus élevés que prévus et des charges sociales sous estimées. Les quatre autres **bureaux régionaux** ont terminé avec un surplus nous permettant ainsi de clore cette année fiscale 2001-2002 avec un **surplus consolidé au niveau mondial de CHF 153,156**, qui, malgré les restrictions inhérentes au chiffre global (voir page 11, note 2, paragraphe 4, est bienvenu en cette présente année budgétaire incertaine, (voir paragraphe 4 ci-dessous).

2. Plusieurs raisons expliquent ce bon résultat.

La première raison est que, par principe, nous avons continué à appliquer des mesures de gestion prudente et un contrôle strict du budget, en s'assurant, mois après mois, que nos dépenses étaient adaptées globalement aux recettes disponibles et que seules les dépenses nécessaires étaient faites.

La deuxième raison est que, dans le même esprit, nous avons continué à améliorer nos procédures financières internes, particulièrement celles concernant les relations financières avec nos bureaux régionaux, en nous assurant que chaque bureau soit équipé d'outils appropriés pour le contrôle de la mise en œuvre du budget.

La troisième raison, tout aussi importante, est que le système de cotisation adopté en 1996 à Oslo et ajusté en 1999 à Durban, continue à prouver son efficacité pour la sixième année consécutive. A l'ouverture de la Conférence Mondiale 2002 à Thessalonique – durant laquelle le système de cotisation a été à nouveau adapté en faveur des Organisations Scoutes Nationales défavorisées – aucune Organisation Scoute Nationale, sauf une (suspendue pour des raisons constitutionnelles), ne présentait des arriérés de cotisations impayés.

A la fin de l'année fiscale 2001-2002 qui nous intéresse, nous avons encaissé 90% des cotisations facturées pour cette même année ce qui, pour une OING comme la nôtre, peut être considéré comme un très bon taux d'encaissement. Ceci est, une fois de plus, la confirmation que le système de cotisation est bien adapté à l'environnement financier mondial actuel, même si certains cas individuels demandent une attention particulière.

Toujours en ce qui concerne la fin de l'année fiscale, les cotisations encaissées ont été inférieures de CHF 299,000 par rapport au budget (dont CHF 250,000 dus par une seule OSN), somme qui, malheureusement, a dû être considérée comme des arriérés de cotisation au 1er octobre 2002, date du début de notre année fiscale 2002-2003.

Nous tenons à remercier, ici, toutes les Organisations Membres qui, durant cette année fiscale 2001-2002, ont continué à respecter l'esprit du système de cotisation en payant régulièrement leurs cotisations, étant tout à fait conscients que pour certaines d'entre-elles cela représente une charge financière importante.

Un facteur important qui a facilité ce bon taux d'encaissement des cotisations est que le Comité Mondial du Scoutisme continue d'appliquer, avec constance et rigueur, les "mesures relatives au paiement des cotisations", adoptées en 1996 et qui sont maintenant bien connues de tous les Membres de l'OMMS. Vous serez intéressés de savoir qu'au 31 mai 2003, notre année budgétaire courante, grâce aux mesures prises, seules 14 Organisations Scoutes Nationales n'ont pas payé leurs arriérés de cotisations 2001-2002 pour un total de CHF 302,023 (+ USD 232,000).

3. Notre année fiscale 2002-2003 est toujours incertaine. En effet, si nos dépenses sont bien en ligne avec le budget approuvé par le Comité Mondial du Scoutisme, l'équilibre de nos comptes annuels dépendra essentiellement du paiement des cotisations à la date de clôture de notre année fiscale dans trois mois. En effet, un grand nombre d'OSNs paient normalement leurs cotisations deux mois avant la clôture de l'année fiscale et ceci pour un montant total assez important. A titre indicatif, au 30 juin 2003, 75 Organisations Scoutes Nationales, c'est-à-dire 50% des Organisations Membres de l'OMMS n'avaient toujours pas payé leurs cotisations courantes pour un montant total de quelques CHF 2.3 million. Je prie instamment ces Organisations Scoutes Nationales qui n'ont pas encore payé leurs cotisations le faire dans les meilleurs délais.
4. En fait, notre plus grand souci aujourd'hui concerne notre budget 2003-2004. En effet, la Fondation du Scoutisme Mondial, source majeure de revenu pour le budget du Bureau Mondial du Scoutisme puisque sa contribution annuelle représente près de 30% de nos recettes opérationnelles, a été très affectée par la situation désastreuse sur les marchés financiers depuis le milieu de l'année 2000. Ceci affectera inévitablement et de manière significative, le montant de la contribution que le Conseil de la Fondation du Scoutisme Mondial décidera, lors de sa réunion au Danemark mi-septembre, d'allouer au Bureau Mondial du Scoutisme pour sa prochaine année budgétaire.

Je n'ai pas attendu pour prendre des mesures préventives et j'ai déjà demandé à chaque Bureau Régional ainsi qu'au Siège de Genève, de reconsidérer leurs dépenses des derniers mois de cette année fiscale 2002-2003, en faisant autant d'économies que possible sur des dépenses qui pourraient être évitées. Un effort particulier est fait aussi dans le domaine de la recherche de fonds, à chaque niveau de la structure du Bureau Mondial du Scoutisme. A Genève, un cadre de l'Unité Programme des Jeunes qui nous a quitté n'a pas été remplacé et sa position est maintenant occupée par un chercheur de fonds à plein temps.

Il est donc d'une importance exceptionnelle que toutes les Organisations Scoutes Nationales qui n'ont pas encore payé leurs cotisations courantes 2002-2003 le fassent afin de nous aider à atteindre le montant budgété de nos recettes pour 2002-2003.

Nous suivons cette situation de très près. Nous continuons à gérer nos recettes de la manière la plus efficace possible par des efforts quotidiens et nous nous attachons à maintenir nos dépenses à un niveau compatible avec nos recettes, nos objectifs et notre budget. Nous n'avons pas augmenté notre personnel professionnel et capitalisons de plus en plus sur l'assistance des bénévoles au sein du Mouvement. Ceci n'est pas sans causer des inquiétudes au moment où tous les bureaux du BMS sont fortement impliqués dans la mise en œuvre de la Stratégie adoptée à Thessalonique en 2002, alors que parallèlement nous continuons à devoir répondre à des demandes d'assistances de plus en plus nombreuses émanant d'Organisations déjà membres de l'OMMS ou en voie de reconnaissance.

Nous recherchons toujours efficacité et excellence dans la réalisation de nos objectifs.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercie de votre soutien.

Bien à vous,

Jacques Moreillon
Secrétaire Général